

agriculteurs canadiens a déclaré que les vœux du gouvernement de la Saskatchewan représentaient à peu près exactement ce qu'elle avait elle-même proposé au gouvernement du Dominion. Cette fédération parle au nom des associations de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et de Québec; on peut dire, par conséquent, qu'elle représente les agriculteurs de tout le Dominion. Or, elle a déclaré que les vœux du gouvernement de la Saskatchewan étaient à peu près les siens, sauf qu'elle n'avait pas mentionné de prix initial.

Nous avons tous été déçus, y compris les groupements susmentionnés, qui ne se sont pas gênés pour exprimer leur désappointement. Voici la teneur d'une lettre que m'adresse, de Winnipeg, le président de la Fédération des agriculteurs canadiens:

Durant la prochaine campagne, une hausse des frais de production est inévitable, raison de plus qui milite en faveur d'un relèvement du prix garanti. Nous vous exhortons respectueusement à demander qu'on revise le prix fixé dans le programme proposé.

Un titre d'article dans un journal exprime à peu près le désappointement que j'ai indiqué. Il porte: "Dénonciation de la politique concernant le blé." Je lis ensuite:

Dans une déclaration collective faite à Regina, les coopératives de blé des Prairies disent qu'on a accueilli avec surprise et consternation dans l'Ouest le programme annoncé par le gouvernement fédéral pour l'année-récolte 1941-1942, et elles engagent le Gouvernement à le remettre à l'étude, pour le rendre conforme aux besoins de l'agriculture canadienne.

Mais il y a autre chose qui me semble plus important. Le 18 mars, on a adopté ce vœu qui m'a été communiqué:

Que nous, membres de la section de Poplar Heights de la Fédération de l'agriculture du Manitoba, exprimons notre désapprobation du programme annoncé par M. Gardiner et M. MacKinnon, parce qu'il ne saurait s'appliquer de façon égale à tous et qu'il ne remédierait pas à la situation en ce qui regarde l'entreposage du blé. Nous prions donc respectueusement notre député, M. Harry Leader, d'engager le Gouvernement à revenir sur son programme et à adopter la proposition énoncée dans le mémoire présenté par la Fédération canadienne de l'Agriculture, le 27 janvier dernier.

Le document porte la signature suivante "Mme Thomas Tulley".

Après avoir reçu les avis de tous ces organismes et avec le texte de mon discours sous ses yeux, le cabinet a arrêté ce programme. On a coutume de dire, lorsque quelqu'un exprime une idée qu'on avait à l'esprit: "C'est mon enfant". De toute évidence, ce programme n'est pas l'enfant des associations agricoles de tout le pays.

[M. Leader.]

Le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) et le ministre du Commerce (M. MacKinnon) n'auront pas lieu de s'offenser si je dis que c'est leur enfant, vu qu'ils ont bien eux-mêmes saisi la Chambre de cette fantastique proposition; je ne saurais mieux exprimer la chose. C'est leur enfant, monsieur le président; leur paternité ne saurait être mise en doute.

Je parlerai maintenant d'un sujet qui m'a inquiété, tout comme, en ces dernières années, il a inquiété bon nombre d'honorables députés, à ma connaissance. C'est l'affirmation formulée de tous côtés que l'Est s'oppose à l'Ouest et l'Ouest à l'Est. Si l'unité doit exister au pays, l'un des plus beaux du monde, l'harmonie doit y régner davantage. Une politique s'impose qui soit acceptable à l'Est et à l'Ouest, qui permette les compromis indispensables. Nous ne saurions obtenir tout ce que nous désirons, mais, de grâce, entendons-nous et soyons bons patriotes, j'allais dire bons voisins. Un vieu dicton veut que les cultivateurs doivent s'entraider, sinon chacun ira à sa perte. J'ai entendu avec plaisir, l'autre soir, l'honorable député de Victoria (Ont.) déclarer qu'il se rendait compte des problèmes et des embarras dont l'Ouest souffre et qu'il était disposé à nous aider à y porter remède. Il serait peut-être bon de le citer:

On a présenté la cause du cultivateur de l'Ouest et, comme je l'ai dit au début, j'ai beaucoup de sympathie pour lui. Lorsque le ministre du Commerce présentera son bill relatif au blé, s'il augmente le prix du boisseau de 70 à 75c...

M. Leader: Quatre-vingt-cinq.

M. McNevin: Nous examinerons cette suggestion plus tard, mais aux fins de cette discussion, je dirai 75c.

Je crois—et je m'adresse directement au ministre de l'Agriculture en ce moment—que si le Gouvernement avait eu le courage de dire qu'il paierait 85 cents jusqu'à concurrence de 230 millions de boisseaux de blé, la Chambre aurait adopté la proposition. Je suis parfaitement convaincu que, se rendant compte de nos difficultés dans l'Ouest, les honorables députés de l'Ontario auraient appuyé une telle décision. Pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas présenté cette proposition? C'est ce que demande la population du pays et je crois, sauf erreur, que chacun des honorables députés l'aurait appuyée. Il ne semble que juste et raisonnable que les cultivateurs de l'Ouest canadien obtiennent cette concession, si c'en est vraiment une.

Je passe maintenant aux primes projetées. Je prétends, monsieur le président, qu'elles ne procureront pas d'avantages au cultivateur ordinaire. Elles en apporteront sans doute à l'exploitant d'un vaste domaine mécanisé;